



POINT D'ETAPE – Concertation sur le devenir des bâtiments de l'ancienne école Nina Simone à Saint-Pierre d'Autils

Commune de La Chapelle Longueville

Dossier suivi par :

Christelle BERGER
Architecte au CAUE27
Clémence LAFAUX
Directrice Générale des Services de la commune

La commune, en partenariat avec le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de l'Eure, pilote une réflexion avec les habitants de la commune sur le devenir des bâtiments de l'ancienne école de Saint-Pierre d'Autils. Deux ateliers de concertation ont déjà eu lieu. Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de la commune : www.lachapellelongueville.fr

1. Retour aux habitants du travail de suivi réalisé par le Comité de Pilotage (CoPil)

Pour mémoire :

04/04/2025 : 1^{ère} rencontre entre les membres du Comité de Pilotage pour préparer la première réunion de concertation du 24 avril 2025. Le CoPil est composé de :

- Karine CHERENCEY, Maire
- Alain PERIER, conseiller municipal
- Yvon BERGER, habitant expert
- Marie LECOLLAIRE, conseillère municipale, habitante experte ancienne institutrice
- Clémence LAFAUX, DGS
- Patrice BOUTRAIS, adjoint en charge de l'entretien et des travaux des bâtiments et équipements sportifs – la rénovation énergétique
- Liliane FLIQUET, conseillère municipale
- Jean-Marie GASSIES, conseiller municipal
- Christelle Berger, experte du CAUE27

24/04/2025 – 1^{ère} Réunion de concertation avec les habitants.

06/05/2025 – Réunion du CoPil

22/05/2025 – 2^{ème} Réunion de concertation : cette seconde réunion de concertation a permis de présenter les options envisagées. Un compte-rendu a été envoyé à tous les participants.

15/09/2025 – Réunion du CoPil afin de faire le point sur l'ensemble des pistes qui ont été validées par les habitants (à poursuivre et/ou à creuser) lors de la réunion de concertation.

1.1 Les programmes culturels

Maison des associations : un usage ponctuel est envisageable sur une salle du site. A réfléchir suivant l'avancement du projet dans le cadre d'une mutualisation.

Maisons des artisans : réunion faite sur place le 10 juillet 2025 avec 2 personnes de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et une personne des services de Seine Normandie Agglomération. Possibilité de faire une première enquête auprès de leur réseau d'artisans en octobre pour connaître leurs besoins ou leurs envies (perspectives). Une plaquette a été réalisée par Mme Berger du CAUE.

1.2 Les programmes scolaires/péri-scolaires

Maison d'assistant.e.s maternel.le.s : les MAM sont des lieux dans lesquels au moins deux assistants maternels se réunissent pour exercer leur activité. Lors de la deuxième réunion publique, il avait été annoncé qu'un premier contact avait été établi entre la commune et un éventuel porteur de projet. Le porteur du projet n'a pas donné suite au rdv pour visiter. La commune reste disponible mais n'est pas aujourd'hui convaincue de la pertinence de la demande. SNA, qui a la compétence petite enfance a été relancée et un rdv a été fixé.

Ecole privée : à ce jour, la commune a reçu une association pour un projet d'école des « intelligences multiples » à destination des enfants/adolescents neuro-atypiques. Le contact est conservé jusqu'à maintenant, mais l'éventuelle installation dépend de notre planning. Il leur sera proposé de présenter le projet à la prochaine réunion de concertation.

1.3 Les programmes médicaux

Médecins solidaires : lien vers leur site envoyé par une habitante. Renseignements pris auprès de SNA : « Le principe « de médecins solidaires » est très intéressant et cela apporte une vraie réponse sur l'accès au soin. Nous sommes en contact avec eux, ils ne sont pas présents sur notre territoire pour des raisons de développement de leur structure, potentiellement 2026 mais

plutôt 2027 ». Par ailleurs, la commune ne pourrait pas être éligible puisque l'offre s'adresse aux communes éloignées de tous les services et la maison de santé de Saint-Marcel n'est qu'à quelques minutes en voiture.

1.4 Les programmes économiques

La compétence développement économique appartient à SNA. Les services ont été sollicités pour la réunion avec le CMA.

Commerces / restaurant : il est rappelé que le projet doit être en complémentarité avec le café en face, sans créer de nuisances pour les riverains. La commune est en contact régulier avec un restaurateur intéressé. Il a présenté **ses** demandes concernant les travaux à réaliser par la commune (un WC à gauche côté de l'entrée depuis la place) : à ce jour, cette demande paraît finançable par la commune

1.1 Les programmes Logements

Questionnement du CoPil de la pertinence d'investir dans l'aménagement de l'étage de l'école pour location d'un logement. Pour le moment, le projet semble non réalisable.

La commune n'a pas aujourd'hui les moyens de rénover l'ensemble du bâtiment, même si des locataires étaient déjà fléchés.

La commune va se renseigner pour la mobilisation de subventions sur ce site et va réaliser les devis pour la réfection du plancher (suite à l'étude structure de 2022).

2. Planning

Dès que la commune disposera d'un planning prévisionnel des travaux de l'école Thomas PESQUET (normalement fin octobre 2025) et le retour de l'enquête de la Chambre des Métiers (normalement mi-novembre 2025), une réunion de concertation sera envisagée pendant le 4^{ème} trimestre (mi ou fin novembre 2025).